

### Titre du Projet

Renseigner ici l'intitulé du projet sur une à deux lignes.

### Commanditaire(s)

Renseigner ici les coordonnées (nom, prénom, téléphone, email) de la personne qui demande la réalisation du projet. Les commanditaires extérieurs à l'IUT, sont tenus de prendre connaissance et de signer la convention située sur la page suivante pour que le sujet de projet soit proposé aux étudiants.

### Enseignant(s) de la formation chargé(s) de suivre le projet

Renseigner ici les coordonnées (nom, prénom, téléphone, email) de l'enseignant responsable du suivi et de l'encadrement des étudiants durant le projet – OBLIGATOIRE !

### Description du sujet

Décrire avec précision les objectifs du projet et le travail à réaliser. C'est ce descriptif qui permettra aux étudiants de comprendre le but du projet et de le sélectionner ou pas.

### Mots clés

Lister quelques mots clés qui caractérisent le sujet de projet.

### Matériels et logiciels nécessaires

Lister les matériels et logiciels nécessaires à la réalisation du projet. Rappel important : les étudiants seront tenus de travailler avec des matériels et logiciels disponibles à l'IUT.

A retourner à [Philippe.Lopisteguy@iutbayonne.univ-pau.fr](mailto:Philippe.Lopisteguy@iutbayonne.univ-pau.fr)

# CONVENTION ENTRE IUT DE BAYONNE ET COMMANDITAIRES DE PROJETS EXTÉRIEURS À L'IUT

Les projets proposés par les commanditaires extérieurs représentent des Situations d'Apprentissage et d'Evaluation permettant aux étudiants de mettre en pratique, de développer et d'apprécier les compétences utiles à leur métier.

Le commanditaire extérieur dispose d'une Equipe Projet composée de quatre étudiants de niveau BAC + 2. Ils travaillent à stabiliser un besoin initial et à satisfaire le besoin ainsi défini. La progression du projet est accompagnée par un Enseignant Tuteur, membre de la formation. Il suit les étudiants pour veiller à ce que le projet soit correctement calibré, et évite de rencontrer certains écueils d'organisation.

Aucune contribution financière ni matérielle n'est demandée au commanditaire. Les ressources matérielles et logicielles nécessaires à la réalisation du projet sont en priorité celles de l'IUT. En fin de projet, le commanditaire reçoit le produit conçu et réalisé par les étudiants ainsi que la documentation technique afférente (manuel d'installation, manuel de l'utilisateur, etc.) Le commanditaire est alors libre d'utiliser le produit livré pour son usage personnel ou celui de l'association à laquelle il appartient.

En contrepartie, le commanditaire s'engage à respecter les règles suivantes :

- L'IUT a une mission de formation et n'a pas vocation à jouer le rôle d'une société de service. De ce fait, le produit livré en fin de projet ne pourra en aucun cas être utilisé à des fins commerciales. Le commanditaire ne peut en aucun cas représenter une entreprise commerciale mais peut faire partie d'une association loi 1901.
- Aucune contribution financière n'est demandée au commanditaire. Le produit final résultant du projet appartient au commanditaire mais l'IUT conserve le droit d'utiliser ou de référencer le produit pour sa promotion (démonstrations dans les salons étudiants, affichage sur le site web de la formation, etc.)
- Le commanditaire accepte que son produit incorpore sur chacune des pages de façon visible les mentions légales qui précisent que ce dernier a été développé par des étudiants de l'IUT de Bayonne Pays-Basque, avec un lien vers celui-ci (ex. dans le bandeau de bas de page). En cas de modification du produit livré, le commanditaire s'engage à laisser les mentions citant le travail initial réalisé par les étudiants de la formation.
- Le projet reste avant tout une activité pédagogique, de ce fait aucun résultat ne peut être garanti en fin de projet. Ni le groupe de projet, ni l'IUT ne pourront être tenus responsables en cas d'échec du projet.
- Les étudiants du groupe de projet sont contraints d'utiliser en priorité le matériel et les logiciels disponibles à l'IUT. Le commanditaire devra tenir compte de cette contrainte et ne pas imposer de choix technologiques qui pénalisent les étudiants.
- Enfin, le commanditaire s'engage à participer à la dynamique du projet en jouant son rôle de client et en participant aux réunions de projet sollicitées régulièrement par les étudiants (en général, une à deux réunions par mois). Ces rencontres pourront être complétées par des échanges de mails ou des contacts téléphoniques.

Ces projets participent à promouvoir le Département Informatique et peuvent faire office de vitrine pour la formation.

Date, nom, prénom et signature du commanditaire.